

L'agenda 21 communautaire : présentation d'une démarche de développement durable



Le mardi 17 février 2009

Le développement durable :

penser global, agir local

« *Un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

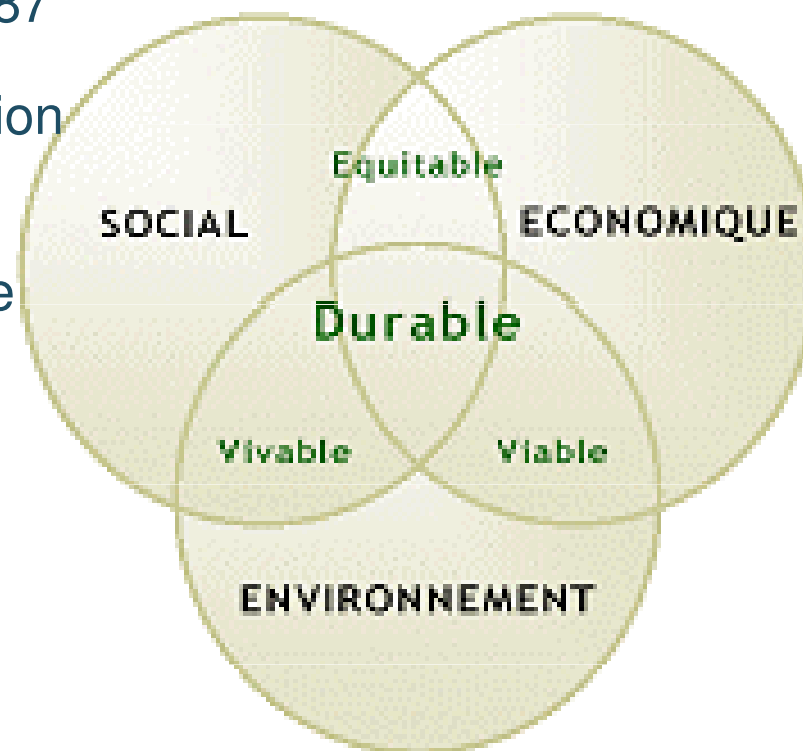
Rapport Brundtland, Nations Unies, 1987

1992, Sommet de la Terre à Rio : création des agendas 21

2003 en France : Stratégie nationale de Développement durable

→ 500 agendas locaux d'ici à 2008

2006 : détermination d'un cadre de référence par le Ministère :
5 finalités, 5 éléments de méthode.



Les principes d'action

Principe de PREVENTION : mieux vaut prévenir que guérir

Principe de PRECAUTION : ne pas attendre l'irréversible pour agir

Principe de RESPONSABILITE : celui qui dégrade doit réparer, pollueur-payeur

Principe de GESTION SOBRE ET ECONOMOME : qui veut voyager loin ménage sa monture et réduit ses gaspillages

Principe de PARTICIPATION : tous concernés, tous décideurs, tous acteurs

L'agenda 21 local : une démarche **volontaire**

= mise en œuvre
concrète du DD
sur un territoire

Agenda : du latin « ago » qui signifie « j'agis »

21 : pour le XXI^{ème} siècle

Basé sur un diagnostic partagé,

Il se concrétise par une stratégie d'actions communes à
l'ensemble des acteurs

Pour répondre aux finalités du développement durable

Il repose sur le principe d'amélioration continue

Et nécessite une évaluation permanente.

Quelles finalités viser ?

La lutte contre le changement climatique

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

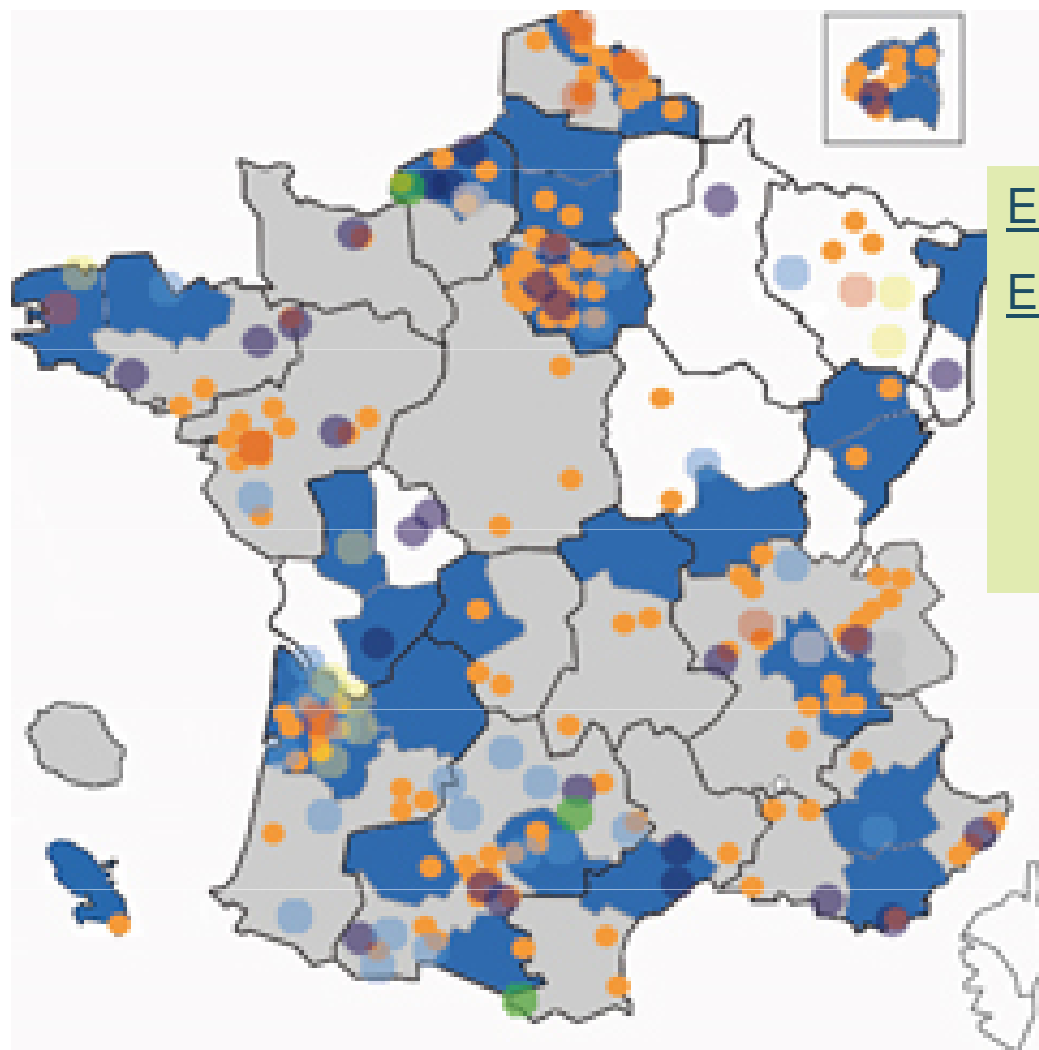
La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations

L'épanouissement de tous les êtres humains

Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables..

Source : Cadre de référence du ministère du Développement durable, juillet 2006

Etat des lieux des agendas 21 locaux :



En Europe : 6000 collectivités

En France : ● 173 communes

○●○●●● 95 intercommunalités

■ 37 départements

■ 19 régions

Source : Comité 21, sept. 2008

La méthode de travail

Un diagnostic

- Partenariat avec le bureau d'études Voix Publique (appel à projets de la Région Centre)
- 3 objectifs :
 - Recenser les bonnes pratiques
 - Repérer les marges de progrès
 - Formuler des recommandations

Des pistes d'action

Finalité 1

**Lutte contre le changement climatique
et protection de l'atmosphère**

Par René Daudin et Franck Hennebel

Finalité 1. Lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère

Diagnostic Aménagement / Urbanisme :

La Communauté : un territoire disposant d'instruments de maîtrise de la consommation d'espace (PNR, PLU, ZPPAUP....), **mais** :

- morphologie difficile (coupures fortes, identités de villages,....)
- risques identifiés : inondation, sismique, nucléaire, cavités souterraines

Enjeux	Exemples de pistes d'action évoquées
Maîtriser l'étalement urbain, économiser l'espace	<i>Agir sur le règlement des PLU, densification ville-centre et villages, Approche Environnementale de l'Urbanisme</i>
Intégrer la qualité environnementale et économies d'énergies dans les opérations publiques et privées	<i>Panneaux solaires sur les équipements publics, démarche de qualité environnementale sur les Zones d'activités, énergies renouvelables, HQE, élaboration d'un tableau de bord pour chaque bâtiment, réhabilitation durable du bâti ancien, écoconstruction</i>

Finalité 1. Lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère

Diagnostic Transport / déplacements :

Des liaisons rapides routière et ferrée avec l'agglo de Tours,

mais des handicaps pour le déplacement local :

- Centralité de Chinon, bassin de vie très vaste, forts déplacements automobiles (Gaz à Effet de Serre, nuisances, ...)
- Territoire communautaire en archipel, topographie, impact de l'histoire
- Faiblesse et complexité des réseaux de Transport Public

Enjeux	<i>Pistes d'actions</i>
Favoriser les déplacements doux et les modes alternatifs à la voiture	<i>Ascenseur, inciter au déplacement vélo et à pied, parkings relais, limiter place de parkings, enquête déplacement entreprises, communication, améliorer et développer le transport collectif</i>

Finalité 2

**Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources**

Par Daniel Bigot

Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources

Diagnostic :

- Diversité d'espaces (ouverts, fluviaux, boisés, agricoles dont viticoles)
→ patrimoine local riche
- Nombreux outils de protection du patrimoine architectural (PSMV, ZPPAUP), du patrimoine naturel (ZNIEFF, Natura 2000)
- Actions déjà entreprises : gestion espaces verts, protection nappes phréatiques, tri sélectif des déchets
- Présence du Parc Naturel Régional : biodiversité = axe privilégié d'action

Mais :

- manque de coordination entre les différents acteurs locaux
- biodiversité en souffrance dans les prairies alluviales

Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources

Enjeux	Pistes d'action évoquées
<p>Gérer, préserver, valoriser les espaces naturels, les espaces agricoles et l'identité villageoise de la Communauté</p>	<p><i>Porte d'entrée fluviale : créer du lien avec <u>la Vienne</u></i> <i>Soutenir une <u>production locale de qualité</u>, marché bio,</i> <i>Réhabiliter les <u>jardins</u> et soutenir les agriculteurs et les vigneron dans la protection de l'environnement</i> <i>Développer la <u>filière bois</u></i> <i>Faire vivre la <u>biodiversité</u> : Natura 2000</i></p>
<p>Politique de gestion des espaces publics, des ressources. Optimiser le traitement des déchets</p>	<p><i>Réduire les produits phyto dans les <u>espaces publics</u> + arrosage raisonné + communication</i> <i>Suivi qualitatif des <u>nappes phréatiques</u></i> <i><u>Compostage</u> individuel et collectif, effort sur le tri → réduction du volume des déchets à « éliminer »</i> <i>Mettre en place des mesures incitatives mais aussi contraignantes</i></p>

Finalité 3

**Epanouissement de tous les êtres humains
et solidarité avec les catégories les plus vulnérables**

Par Daniel Bigot

Finalité 3. Epanouissement de tous les êtres humains, solidarité avec les catégories les plus vulnérables

Diagnostic :

- Attention marquée pour les personnes âgées : plusieurs maisons de retraite, foyer, mais un équipement globalement insuffisant
- Équipements sportifs nombreux en cours de réhabilitation
- Une forte dynamique d'animation populaire et culturelle dépassant très largement le territoire communautaire
- Une implication des villages et quartiers dans la politique de la ville centre
- Un tissu associatif extrêmement dense
- La mise en œuvre d'un diagnostic accessibilité de l'espace public

Finalité 3. Epanouissement de tous les êtres humains, solidarité avec les catégories les plus vulnérables

Enjeux	Pistes d'action évoquées
Développer des solidarités à plusieurs niveaux	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place d'une épicerie sociale</i> - <i>Dynamique autour des jardins familiaux et ouvriers</i> - <i>Partage de l'espace public</i> - <i>Créer des liens inter-quartiers et inter-communaux</i> - <i>Consolidation de l'accompagnement périscolaire</i>
Impliquer les services publics, les communautés éducatives, les associations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Intégrer les concepts du développement durable dans les projets d'école et dans le conventionnement entre associations et les collectivités</i> - <i>Lectures / théâtres / spectacles vivants sur le thème du DD pour tous les publics (crèches / écoles/ familles / personnes âgées / etc.)</i>
Amplifier l'information et la participation grand-public	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser sur le DD au quotidien / sur la démarche A21 / faire participer</i> - <i>Actualiser les supports de communication</i> - <i>Injecter le développement durable dans les manifestations sportives, festives et culturelles existantes</i>

Finalité 4

**Cohésion sociale, solidarité entre les territoires
et entre les générations**

Par Josiane Saumureau et Didier Guilbault

Finalité 4. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires, entre les générations

Diagnostic :

- Présence forte des équipements de santé
- Mobilisation de la Communauté sur les problématiques sociales, y compris au-delà des limites de son territoire
- Organismes sociaux très présents : CIAS, Maison de l'emploi, Mission Locale, territoire de vie sociale, CLAAC, mais forte progression des situations de précarité sociale
- Parc d'habitat social et privé important mais vieillissant et souvent inadapté (confort, isolation, prix, taille, accessibilité, ...)
- Emploi : diversité des outils de formation mais chômage important, niveau qualification faible, emploi précaire

Finalité 4. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires, entre les générations

Enjeux	Pistes d'action évoquées
Logement pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Logements accessibles aux personnes à mobilité réduite</i> - <i>Poursuite de la politique de mixité sociale</i> - <i>Intégrer le facteur déplacement : rénovation et adaptation du parc de logements privés de centre-ville</i>
Conforter l'attractivité économique, l'emploi et l'accès à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer actions Maison de l'emploi / Mission Locale, Pôle Emploi</i> - <i>Développer partenariats avec acteurs formation professionnelle / université / lycées</i>
Intercommunalité	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Logique d'insertion / renforcement de l'observatoire social (évolutions démographiques et sociales)</i> - <i>Optimiser l'accès aux services sociaux</i>
Vitalité de services publics	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Coordonner l'action des services publics</i>

Finalité 5

**Développement suivant des modes de production
et de consommation responsables**

Par Didier Guilbault et Franck Hennebel

Finalité 5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Diagnostic Développement économique / Tourisme :

- Développement de l'attractivité économique : offre de foncier et zones d'activités requalifiées
- Développement économique : démarche environnementale pour création Plaine des Vaux et requalification ZI Nord
- Potentiel pour un tourisme qualitatif et respectueux du territoire, mais capacité d'accueil insuffisante

Enjeux	Pistes d'action évoquées
Poursuivre et amplifier la politique de recherche de qualité environnementale sur les zones d'activités	<i>Création et requalification des zones d'activités avec prise en compte des critères environnementaux Développer les Plans de Déplacements Entreprises y compris pour les gros employeurs publics (hôpital, mairie de Chinon)</i>
Développer le potentiel « touristique durable »	<i>Stratégie d'accueil en fonction des publics ; hébergements complémentaires à l'hôtel ; promotion des produits du terroir ; gestion durable de la fréquentation touristique</i>

Finalité 5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Diagnostic exemplarité des collectivités :

En interne (Communauté et Communes) :

- De bonnes pratiques insuffisamment identifiées et indicateurs pas valorisés
- Peu de management environnemental, malgré des volontés et compétences
- Manque de lisibilité du positionnement politique

Enjeux	Pistes d'action évoquées
Exemplarité de la collectivité	<ul style="list-style-type: none">- <i>Commande publique, achats durables (qui tiennent compte de l'impact des produits) ;</i>- <i>Développer un programme d'économie de ressources (énergie / eau / papier / consommables,..)</i>- <i>Programme de sensibilisation / formation du personnel... et des élus !!!, Mise en œuvre de « bonnes pratiques »</i>- <i>Mise en cohérence du discours politique</i>- <i>Responsabilité de la collectivité publique vis à vis des générations futures</i>

L'agenda 21 communautaire :
présentation d'une démarche de développement durable

Pour conclure :

Le rôle moteur de la collectivité



Le mardi 17 février 2009

L'exemplarité

En 4 points

- Qu'est ce que c'est ?
- Des exemples à travers des questions
- Les outils
- Les écueils

Conclusion

L'exemplarité

Qu'est ce que c'est ?

Une notion peut-être un peu désuète et moraliste, mais :

susceptible de peser dans le débat démocratique

*une manière d'aborder des sujets concrets qui parlent aux gens,
les ramènent à la vie de tous les jours*

Une contribution à la réhabilitation du discours politique

L'exemplarité

Des exemples... à travers du questionnement

6 questions sur des thématiques abordées dans le projet de démarche communautaire



***Peut-on parler d'économie d'eau,
d'énergie, de ressources, ...***

*sans avoir mis en place
le suivi et l'analyse des consommations,
développé les solutions pour économiser
et évaluer les mesures prises.*

***Peut on inciter à l'utilisation de produits
ou de méthodes « propres »...***

*sans avoir limité ou supprimé leur usage dans la collectivité
ou du moins expérimenté
(produits phytosanitaires, produits d'entretien, etc).*

L'exemplarité

Des exemples... à travers du questionnement

***Peut-on inciter la population au tri sélectif et au compostage
sans les mettre en pratique au sein de nos propres services***

***Peut-on engager notre population vers des modes
de déplacement « alternatifs » à la voiture
sans les mettre en œuvre au sein de notre collectivité
ou aider les acteurs sociaux à les développer***



L'exemplarité

Des exemples... à travers du questionnement

***Peut-on inviter à des constructions plus « écologiques »,
davantage respectueuses de l'environnement,
économiques en ressources,...***

*sans l'appliquer à nos projets de réalisation ou de réhabilitation
de bâtiments et d'équipements publics*

Est-il possible de discourir sur le développement durable

*sans intégrer dans nos marchés publics des clauses relatives
aux volets social et environnemental.*



L'exemplarité

Les outils

- Cohérence entre le discours et les actes.
- Sensibilisation et formation des agents municipaux et communautaires.
- La communication... et surtout les faits !
- L'appui sur les acteurs sociaux : entreprises, associations, services publics,...
- Les pratiques des élus...

L'exemplarité

Les écueils

- ❑ Attention à ne pas vouloir en faire trop.
- ❑ Evaluer, mesurer, oui, mais garder du temps... et de l'argent pour l'action.
- ❑ Montrer le chemin, sans franchir les limites de la culpabilisation.
- ❑ Se méfier des effets de mode et des idées toutes faites, c'est-à-dire avoir la capacité d'expertise.
- ❑ L'attente des résultats : le temps du DD ne se mesure pas à la même échelle que le temps économique et le temps démocratique.
- ❑ Parfois difficile sur le plan politique : équilibre délicat entre consensus et conviction...

En conclusion

Ne pas oublier

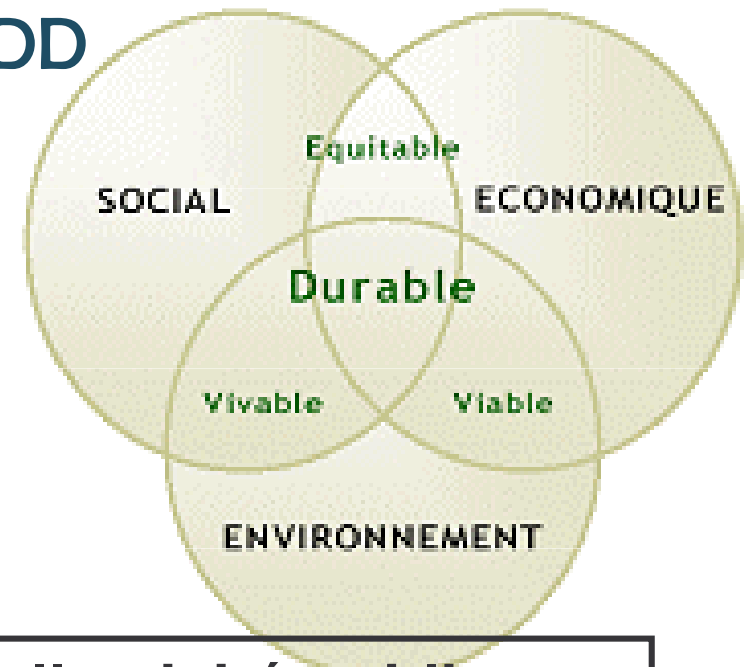
À court moyen ou long terme, le Développement Durable, c'est

- ➔ *davantage de citoyenneté,*
- ➔ *des économies,*
- ➔ *plus de respect de la planète... et donc des hommes entre eux*

En conclusion

Ne pas oublier, aussi

Si notre société est aujourd'hui **AU PIED DU MUR**,
c'est parce que sur les trois piliers du DD
n'ont pas été traité équitablement



Quelle responsabilité pour notre collectivité publique
aujourd'hui, face aux citoyens de demain ?